



AAFORMATION

l'immersion dans l'échange

PROGRAMME DE LA FORMATION CACES® R386 catégorie 1A et B ou 3 A et B

Type de formation : action d'acquisition et de perfectionnement des connaissances professionnelles.

Conditions d'accès à la formation

- Maîtrise des savoirs de base en mathématiques et français
- Avoir son Équipement de Protection Individuelle
- Présenter une pièce d'identité en cours de validité : CNI ou passeport
- Avoir une expérience dans la pratique de l'engin concerné

Objectifs de la formation

Maîtriser la conduite en sécurité et être apte à la manipulation des PLATEFORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNES conformément aux **dispositions de la recommandation R386 de la C.N.A.M.**

Catégorie à choisir:

Catégories 1A et B:



Catégories 3A et B:



Durée : 18 à 24 heures selon le nombre de participants (6 maximum par session)

Programme de formation : animation de la formation théorique et pratique par un formateur validé

1. Formation théorique : Jour 1

- Connaître la réglementation relative à l'utilisation d'engins de chantier dans un cadre professionnel (la législation, la recommandation R386, l'autorisation de conduite, etc.)
- Connaître les différents organismes de prévention et de contrôle et connaître leurs rôles
- Connaître les rôles et responsabilités du conducteur d'engins, du chef d'équipe, du chef de chantier et du conducteur de travaux
- Connaître les principaux types d'engins et leur classification
- Connaître les caractéristiques principales des composants essentiels et des différents mécanismes
- Connaître le fonctionnement des organes de service et des dispositifs de sécurité
- Connaître les principaux risques
- Connaître les dispositions générales de sécurité et les équipements de protection
- Connaître les distances de sécurité avec les conducteurs électriques

ACCOMPAGNEMENT, ASSISTANCE ET FORMATION

127 lot. SECAL- 98822 POINDIMIE - Tél 47 23 76

SARL CAPITAL 100000 CFP – RIDET 1226703.001 – DFPC 988/0501/14R

AAFORMATION

l'immersion dans l'échange

2. Formation pratique : sécurité et bonnes pratiques : Jour 2

- Savoir vérifier le bon fonctionnement de l'engin et des dispositifs de sécurité
- Savoir circuler en sécurité dans différentes conditions et sur différents sols.
- Connaître et savoir vérifier les documents de l'engin
- Savoir contrôler l'engin (niveaux, équipements, pneumatiques, flexibles, fissures, etc.) et les EPI
- Maîtriser les règles de conduite, de circulation et de stationnement et les gestes de commandement de manœuvre
- Savoir utiliser les engins en situation de travail en fonction des caractéristiques de chaque catégorie
- Savoir effectuer la fin de poste et les opérations d'entretien de 1^o niveau

3. Test CACES® par un testeur agréé : Jour 3

- Passage du test théorique : QCM normé, grille de correction standard, 70% de bonnes réponses minimum
- Passage d'un test pratique individuel normé : grille d'évaluation critériée selon les catégories

Validation

- Délivrance immédiate
 - d'une attestation de réussite individuelle en cas de réussite,
 - d'une attestation de participation si résultat négatif avec préconisation de formation complémentaire
- Enregistrement et délivrance d'une carte individuelle « Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité® », valable 5 ans

Fournitures pédagogiques et démarches administratives incluses